

Aigre : Des solutions concrètes pour adapter son logement au vieillissement



Stationné à Aigre jeudi, le truck de l'autonomie a permis à Soliha Charente de montrer quelques astuces pour adapter son logement à la perte d'autonomie.

CL

Stationné jeudi à Aigre, le « truck de l'autonomie » regorge d'astuces pour adapter son logement. L'occasion de faire un premier bilan de l'opération d'amélioration de l'habitat portée par Soliha et Coeur-de-Charente.

Des barres d'appui intégrées dans le lavabo pour mieux se tenir, un miroir pivotant au-dessus pour se raser assis ou encore une balayette ramasse-poussière avec un manche télescopique pour éviter de se baisser... Voilà une toute petite partie de la panoplie du « truck de l'autonomie » stationné ce jeudi matin sur le marché à Aigre. « Des solutions concrètes qu'on peut montrer aux gens pour adapter leur logement à la perte d'autonomie », souligne Matthieu Fondin, chargé de mission...

“

« Il y a ici des choses qu'on voit rarement en grandes surfaces. »

« L'opportunité de voir des éléments pratiques comme cette rallonge sur le mitigeur de la douche qui facilite la prise en main, constate Pascal, ancien artisan et locataire à Aigre, qui prévoit de créer une douche et un WC à l'étage, à côté de la chambre. La propriétaire est prête à financer le matériel sachant que je peux faire les travaux : l'intérêt est d'anticiper aussi le vieillissement. Il y a ici des choses qu'on voit rarement en grandes surfaces. »

Un prélude à l'atelier « Bien vieillir chez soi » prévu le 18 novembre à Aigre (1), dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah). Lancée l'an dernier par Coeur-de-Charente, elle permet de mobiliser des aides en plus de celles de l'État. Un domaine où la confusion règne après l'arrêt temporaire du dispositif [MaPrimeRénov'](#) ces derniers mois.

« Les gens se mélangent entre les différentes aides, mais [MaPrimeAdapt'](#) a toujours fonctionné », avoue Matthieu Fondin, en pointant un dispositif ciblé sur les personnes aux revenus modestes et très modestes, soit un plafond de 22.015€ et 17.173€ annuels pour une personne seule, en plus de critères d'âge et de handicap.

Des règles plus restrictives pour MaPrimeRénov'

Les aides pour adapter son logement à la perte d'autonomie peuvent atteindre 50 % à 70 % du coût des travaux, plafonnés à 22.000€ HT. « Il faut voir au cas par cas, reprend Matthieu Fondin. L'installation d'une douche avec siège et barre d'appui et pose d'un WC surélevé chez une personne de 72 ans aux ressources très modestes peut ainsi lui coûter 901€ sur un montant global de 4.951€ TTC. »

Des dossiers plus faciles et moins coûteux à monter que ceux liés à la rénovation énergétique, les plus nombreux. Ceux justement qui ont été impactés par l'arrêt de MaPrimeRénov' entre le 23 juin et le 30 septembre. « On a eu beaucoup de dossiers en attente, mais la moitié environ des gens ont reçu un accord récemment », reprend Matthieu Fondin. Toutes aides confondues, 32 dossiers ont été agréés, à mettre en parallèle avec l'objectif ambitieux de 250 logements rénovés d'ici 2027 sur Coeur-de-Charente (lire encadré).

Sauf qu'entre-temps, les règles ont changé : MaPrimeRénov' ne cible désormais plus que les revenus modestes et très modestes dont les logements sont classés E, F, ou G au niveau thermique. « Les dossiers déposés avant le 23 juin relèveront des anciennes règles moins restrictives », précise Matthieu Fondin, alors que les dossiers déposés depuis septembre ne seront pas agréés avant 2026.

(1) Un atelier « Bien vieillir chez soi » est proposé par Soliha mardi 18 novembre de 14h à 16h à la salle des fêtes d'Aigre. Contact : 05.45.95.62.02 ou contact.charente@soliha.fr.

Coeur-de-Charente : 32 dossiers agréés et 19.000€ d'aide aux travaux engagés

Lancée en novembre 2024 par Coeur-de-Charente, l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat a fixé l'objectif ambitieux de 250 logements rénovés d'ici 2027. Pour quel bilan d'étape ? 92 personnes ont pris un premier contact avec Soliha. En un peu moins d'un an, l'organisme charentais a réalisé 54 diagnostics à domicile et 32 dossiers ont été agréés par l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (Anah), dont 18 MaPrime Rénov', 10 MaPrime Adapt'et 4 MaPrimeLogementDécent. « Mi-octobre, 13 dossiers déposés par Soliha étaient encore en instruction auprès de l'Anah, précise Emmanuel Vigour, directeur général adjoint du pôle aménagement et environnement de Coeur-de-Charente. Sur l'enveloppe de 150.000€ votée sur trois ans par Coeur-de-Charente, 19.000€ d'aide aux travaux ont été engagés. »